

Les descendants de Sulpice



Paul Alliot x Marie Charlot

abandon suite à condamnation par Paul Alliot au profit de son épouse Marie Charlot : d'une locature, terres et vignes à Vauneuf (Levroux), et d'une tuillerie en date de 16 mai 1786 avec procuration pour gérer ses biens et affaires

AD 36 - 2E_1307

